



Marc Bérenger, du barreau de Marseille, élu président de l'Unca.

Les membres du conseil d'administration de l'Unca, réunis le vendredi 5 décembre 2014 ont procédé à l'élection du président issu du collège national pour les années 2015 et 2016.

Très vite investi au service de la profession, élu au Conseil de l'Ordre, il en a été secrétaire de 1984 à 1987.

Administrateur de la Carpa depuis 1988, il a successivement occupé les fonctions de trésorier et de président délégué.

Elu administrateur de l'Unca au cours de son assemblée générale du 20 octobre 2000, il a très rapidement exercé différentes fonctions en tant que membre du bureau :

- trésorier adjoint de l'Unca de 2004 à 2007,
- secrétaire général en 2009 et 2010,
- vice-président le 11 mars 2011,
- premier vice-président le 7 février 2014.

Son expérience et son implication lui avaient valu de brillantes élections remarquées dans la reconduction de son mandat au cours des assemblées générales de l'Unca de 2006 et de 2012.

Avec cette même reconnaissance et assurés qu'il continuera d'accompagner l'Unca dans sa démarche de service au bénéfice des Carpa, des barreaux et de la profession dont il partage les enjeux depuis si longtemps, ses confrères l'ont élu tout naturellement en tant que président.